

Réunion du 4 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 4 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LA DOMINELAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERTON Jean-Éric, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2019

ORDRE DU JOUR

Approbation délibérations du 14 janvier 2019

- 1 - **Bail commercial de la boulangerie : révision du loyer**
- 2 - **Service transport scolaire : lancement de la consultation**
- 3 - **Avis sur la création d'une plate-forme ULM permanente**

QUESTIONS DIVERSES :

PRESENTS : M. BERTON – Mme LUCAS – Mr HAUTOBOIS - Mme MORICEAU – M. TRIHAN – M.HAMON –M.GOULET – Mr ROUL - Mme RUELLEUX – Mme LEMOINE – Mr LEGER

ABSENTS : Mme FREZOULS a donné procuration à M. BERTON

Mme TRIHAN a donné procuration à M. Jean TRIHAN

Mr TACHE a donné procuration à Mme LUCAS

Mme SEGAUD a donné procuration à Monsieur HAUTOBOIS

Madame Catherine LUCAS a été élue secrétaire

Les délibérations du 14 janvier 2019 sont approuvées à l'unanimité

N° 2019-004

OBJET : Bail commercial de la boulangerie : révision du loyer

Nombre de Conseillers en exercice : 15

présents 11

votants 11 + 4 pouvoirs

pour 15

Comme prévu dans l'acte notarié, en date du 31 mars 2006, le loyer de la partie commerciale de la boulangerie est réajusté, chaque année, à compter du 1^{er} septembre. Cette évolution annuelle est calculée en fonction des variations de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice du coût de la construction publiée par l'INSEE.

Monsieur le Maire propose :

- De supprimer cette disposition de révision de prix de la location fixé dans le contrat de location du bail commercial de la boulangerie pour répondre à une conjoncture économique au plus près de la réalité
- De fixer à 340 € H.T, au 1^{er} mars 2019, le prix du bail commercial de la boulangerie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :*

- Accepte la suppression de la révision de la location du local de la boulangerie, chaque année au 1^{er} septembre
- Fixe à 340 € H.T, au 1^{er} mars 2019, le prix du bail commercial de la boulangerie

N° 2019-005

OBJET : Service transport scolaire : lancement de la consultation.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

présents	11
votants	11 + 4 pouvoirs
pour	15

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, il a été décidé de confier le service de ramassage scolaire des enfants fréquentant l'Ecole Privée de LA DOMINELAIS à une entreprise privée. Le marché nous liant avec l'entreprise ORAIN de Messac arrive à expiration à la fin de l'année scolaire 2018-2019. Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de lancer une consultation et lui présente le cahier des charges.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation selon la procédure adaptée.

N° 2019-006

OBJET : Avis sur la création d'une plate-forme ULM permanente

Nombre de Conseillers en exercice : 15

présents	11
votants	11 + 4 pouvoirs
pour	15

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Claude NOWAK a déposé à la préfecture d'Ille-et-Vilaine une demande de création d'une plate-forme ULM permanente à hauteur de la Gressière.

Il présente le plan de situation du projet et invite le conseil municipal à se prononcer.

Après délibérations, l'assemblée, à l'unanimité, émet un avis défavorable à ce projet.

BERTON Jean-Eric	LUCAS Catherine	HAUTBOIS Mickaël
MORICEAU Marie-Françoise	TACHÉ Gaël	TRIHAN Jean
HAMON Pascal	ROUL Pascal	GOULET Christophe
LEGER José-Luc	SEGAUD Florence	LEMOINE Christine
RUELLEUX Soizic	FREZOULS Hélène	TRIHAN Stéphanie